

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Le 13/Aout 2025

FACTURE N° 29

N° bon de commande

SARL CASSAN
410 Route de Lavalade - Basse
46250 GOUJOUNAC
SIRET 513 318 709 00013
TVA FR 47 513 318 709

Adresse de facturation

M^{me} Maria Da Luz
Pinho Debrato

Adresse de livraison (si différente)

La Plaine
46250 GINDOU

Notre

N° TVA

Votre

N° TVA

			20 %		
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7	1150 Unités.	x 1,00	1150,00		
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

RÈGLEMENT :

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

ÉCHÉANCE :

TOTALISATION

TOTAL H.T.

Taux TVA

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

1150,00 20% 230,00 1380,00

1380,00

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.